

N° 2025-61- Décision du Président

Avenant au marché mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration de la stratégie de développement économique de la Haute Tarentaise.

Le Président de la Communauté de Communes Haute-Tarentaise,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales définissant les attributions du Président ;

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2020-54 du Conseil Communautaire en date du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président ;

DECIDE

ARTICLE 1 – De signer l'avenant, annexé à la présente décision, relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration de la stratégie de développement économique de la Haute Tarentaise.

ARTICLE 2 – L'acte d'engagement initial ne prévoyait pas de versement d'avance. Il convient donc de le modifier afin d'autoriser le versement d'une avance au titulaire du marché.

ARTICLE 3 – De signer les pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision ;

ARTICLE 4 – Le Président de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise est chargé de l'exécution de la présente décision ;

ARTICLE 5 - Pour extrait conforme certifié par le Président qui transmet à Monsieur le préfet conformément à l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Sées, le 15 décembre 2025

Yannick AMET
Président



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 1

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de communes de Haute Tarentaise

B - Identification du titulaire du marché public

SARL FAIRE ICI – 334 Route de Montmay L'étang – 69430 QUINCIE EN BEAUJOLAIS

SARL ALPICITE – avenue de la Clapière – 1 résidence de la croisée des chemins – 05200 EMBRUN

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public :**

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration de la stratégie de développement économique de la Haute Tarentaise.

■ **Date de la notification du marché public :** 22.10.2024

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 64 875 €
- Montant TTC : 77 850 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

L'acte d'engagement initial ne prévoyait pas de versement d'avance.

Il convient donc de le modifier afin d'autoriser le versement d'une avance au titulaire du marché.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui


Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

E - Signature du titulaire du marché public

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le 
ID : 073-247300254-20251216-D2025_61-CC

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)